Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Travailleurs agricoles saisonniers : 824 personnes testées à Beaucaire et 875 dans le Vaucluse



Mis en place dans le courant de la semaine dernière suite à la découverte d'un cas regroupé de travailleurs agricoles saisonniers positifs* au Covid-19 travaillant dans des exploitations agricoles du Gard, de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, le centre provisoire de dépistage du Covid-19 de Beaucaire a reçu 824 personnes.

Ils ont été 198 à se présenter le 10 juin, 301 le 11 juin et 325 le 12 juin. Parmi eux, 690 sont domiciliées dans le département de Gard alors que les autres résident dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse. Les résultats de cette campagne de dépistage font état de 78 cas déclarés positifs au Covid dont 67 personnes résident dans le Gard.

Les personnes déclarées positives ont été placées à l'isolement à leur domicile, leur état clinique ne présentant pas de signe de gravité, et celles qui le souhaitent peuvent bénéficier d'une mise à l'isolement

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

dans un hôtel, avec le concours de la Croix-Rouge. Les personnes vont faire l'objet d'appels réguliers de l'ARS (Agence régionale de la santé) d'Occitanie ou leurs médecins traitants pour leur suivi médical, appuyé par les équipes de la Croix-Rouge qui assurera l'accompagnement sanitaire et social.

« 875 tests réalisés en Vaucluse »

En parallèle, le plan d'actions inter-services de la préfecture de Vaucluse et de l'ARS Paca a permis de réaliser 875 tests auprès des travailleurs saisonniers intervenant dans le département.

Au bilan, un cas positif supplémentaire a été identifié au sein d'une des exploitations précédemment concernées par des cas positifs, et située sur la commune du Thor. Il s'agit d'un test de confirmation réalisé après des premiers résultats revenus douteux. Par ailleurs, 2 cas ont été aussi identifiés au sein d'une exploitation située sur la commune de Roussillon. Les mesures de placement à l'isolement et de recherche des cas contacts sont depuis mises en œuvre en lien avec les exploitants concernés.

Au total, avec ces nouvelles infections, on dénombre 56 cas positifs dans le cadre de cette campagne, soit un taux de 6,4 %. A noter par ailleurs que 20 personnes qui étaient positives lors des premiers tests ont achevé sans symptômes leur 'quatorzaine' de placement à l'isolement. Cette mesure d'isolement est donc levée ce jour et ces personnes peuvent désormais reprendre le travail, dans le respect des gestes barrières et des précautions sanitaires.

**Fin mai, des cas de Covid-19 ont été détectés au sein de groupe de travailleurs agricoles saisonniers dans le Nord des Bouches-du-Rhône. Ces derniers, principalement originaires d'Amérique-du-Sud, sont employés dans des exploitations du Gard, du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône par la société ibérique d'intérim Terra Fecondis qui les a fait venir d'Espagne, en janvier pour certains, ou fin mai pour d'autres. Les agissements de cette société ont notamment été dénoncés par nos confrères du Réveil du midi ainsi que de La Provence.*

Annulation de la 109e Foire internationale des antiquaires de l'Isle-sur-la-Sorgue

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



La ville de l'Isle-sur-la-Sorgue, en accord avec son délégataire en charge de l'organisation de la foire internationale, vient d'annoncer l'annulation de la 109e Foire internationale l'Isle-sur-la-Sorgue Antiques Art & You qui devait se tenir du 13 au 16 août 2020.

Une décision prise en vertu de l'article 8 du Décret n° 2020-548 du 11 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et selon lequel « aucun évènement réunissant plus de 5 000 personnes ne peut se dérouler sur le territoire de la République jusqu'au 31 août 2020 ».

Une réflexion sur un report de l'événement au deuxième semestre est cependant en cours même si aucune n'est encore connue à ce jour.

Partagée en 6 secteurs (brocante antiquités, artisans artistes, design décoration, vintage, art contemporain et livres anciens vieux papiers), la Foire internationale des antiquaires de l'Isle-sur-la-Sorgue du mois d'août regroupe chaque année plus de 500 exposants et accueille près de 100 000 personnes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Saisonniers infectés : la Région livre 5 000 masques à Noves et Maillane



À la suite de la découverte d'un 'cluster' infectieux de Covid-19 au sein de groupements d'ouvriers agricoles à Noves et à Maillane (Bouches-du-Rhône), la Région Sud a commandé et fait livrer en urgence 5 000 masques chirurgicaux afin d'aider les deux communes à affronter la situation mais aussi de façon à préparer une éventuelle propagation du virus dans les villes voisines.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Sud Labo : la signalétique Covid-19 et la subvention Prévention TPE



L'équipe Sud Labo s'est organisée pour accompagner les entreprises dans la reprise progressive de leurs activités face à l'évolution de la crise sanitaire Covid-19. Les équipes techniques et commerciales ont, dans ce but, conçu le 'Pack sécurité' rappelant les consignes indispensables de distances sociales, d'hygiène et de sécurité. L'ensemble des produits proposés est fabricable sur mesure, selon le format souhaité ainsi que la pose sur site. Les locaux de l'imprimerie Sud Labo sont ouverts avec la mise en place de procédures strictes : distance sociale, mesures d'hygiène dont la désinfection des machines et des locaux afin de respecter les gestes barrières et garantir un service en toute sécurité.

■ Une subvention Prévention TPE (Très petites entreprises)

Les subventions prévention TPE aident au financement d'équipements, de conseils et de formations pour améliorer la prévention des risques professionnels dans les TPE et PME de moins de 50 salariés. Ces subventions proposées par l'Assurance Maladie – Risques professionnels sont versées par les caisses régionales (Carsat, Cramif ou CGSS). Relatives à la mise en œuvre de l'article L.422-5 du Code de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Sécurité sociale (arrêté du 9 décembre 2010 relatif aux incitations financières), elles ont pour but de soutenir la mise en place des solutions temporaires ou permanentes visant à prévenir la transmission du coronavirus en milieu professionnel. L'objectif de la subvention prévention TPE 'Prévention Covid' est de réduire l'exposition des salariés au coronavirus.

■ Ce qui est financé

Cette subvention prévention TPE est destinée à financer les mesures barrières et de distanciation physique permettant d'isoler le poste de travail des contacts (prise en charge de la pose de vitres, des plexiglas, cloisons de séparation, bâches, écrans fixes ou mobiles) ; de guider et faire respecter les distances sociales (prise en charge des guides files, poteaux et grilles, accroches murales, barrières amovibles, cordons et sangles associés de chariots pour transporter les poteaux, les grilles, les barrières et les cordons) ; les locaux additionnels et temporaires pour respecter les distances sociales (prise en charge du montage/démontage et 4 mois de location) ; mesures permettant de communiquer visuellement hors support à transmettre (prise en charge d'écrans, tableaux, support d'affiches, affiches). Les éléments à usage unique : scotchs, peintures, rubans, films plastiques, recharges paperboard, crayons, feutres, ne sont pas pris en charge.

■ Imprimerie 3.0

Le cœur de métier de Sud Labo reste l'impression de qualité, le 'print', sur grand ou petit format, tout support ainsi que le packaging, la conception de gabarit, l'impres- sion et découpe de présentoirs en carton, totems publicitaires, mobi- liers et décorations de bureaux. L'enseigne propose un service Web complet avec la création de sites web et d'e-boutiques, ainsi que l'animation de réseaux sociaux. Sud labo est une imprimerie exclusivement dédiée aux professionnels. Elle a été créée par Michel Billiau à Avignon puis reprise, en 2003, par son fils Jérôme.

Sud Labo imprimerie et travaux graphiques. 37, avenue Pierre Sémard. Avignon. sudlabo.fr

■ Les différents documents à télécharger pour demander un financement :

Conditions générales d'Attribution pour les entreprises de moins de 50 salariés

Formulaire de demande de subvention Prévention COVID pour les entreprises de moins de 50 salariés

Conditions générales d'Attribution pour travailleurs indépendants sans salariés

Formulaire de demande de subvention Prévention COVID pour les travailleurs indépendants sans salariés

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

23 saisonniers agricoles détectés positifs au Covid-19 dans le Vaucluse



A la suite de la découverte d'un cas regroupé de travailleurs agricoles saisonniers positifs au Covid-19 le week-end dernier dans le Nord des Bouches-du-Rhône, l'Agence régionale de santé (ARS) Paca et les pompiers du Sdis 13 ont mené des tests sur les communes de Maillane et Noves, où ces employés étaient hébergés. Ces derniers, principalement originaires d'Amérique-du-Sud, sont employés par la société ibérique d'intérim Terra Fecondis qui les a fait venir d'Espagne, en janvier pour certains, ou la semaine dernière pour d'autres. Sur les 202 personnes testées, 30 sont positives au coronavirus Covid-19.

«Des cas identifiés à Châteauneuf-de-Gadagne et Carpentras.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Compte tenu des fortes interactions avec le Vaucluse, ainsi que le partage des hébergements pour certains travailleurs qui appartiennent au même bassin d'emploi agricole un plan de dépistage plus large a été mis en place. A ce stade plus de 600 personnes (saisonniers détachés, salariés étrangers ou permanents), provenant d'une quinzaine d'exploitations du département, ont été testées.

Aux 6 cas détectés dès les premiers résultats, s'ajoutent 17 cas positifs supplémentaires, soit un total de 23 cas sur la base des résultats reçus à ce jour. Trois de ces cas ont été recensés dans une exploitation de Châteauneuf-de-Gadagne. Ces personnes sont isolées sur le plan sanitaire dans les Bouches-du-Rhône. Les 20 autres cas concernent deux exploitations de la commune de Carpentras. Toutes ces personnes sont maintenant isolées dans les Bouches-du-Rhône ou dans le Vaucluse. Les mesures de placement à l'isolement et de recherche des cas contacts ont été mises en œuvre en lien avec les exploitants concernés.

«9 cas avérés dans le Gard et 30 dans les Bouches-du-Rhône.»

Dans le Gard, des investigations ont aussi permis d'identifier 338 saisonniers mis à disposition par Terra Fecondis sur 11 exploitations. L'opération de dépistage et d'enquête épidémiologique a concerné 190 personnes, dont 9 se sont déjà avérées positives au Covid-19. Des mesures sanitaires ont été immédiatement prises afin de les isoler des autres travailleurs et de préconiser l'ensemble des mesures barrières. Une 2e vague de dépistage a débuté cet après-midi et les résultats seront connus en début de semaine prochaine.

Maires courage

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Ils se sont adaptés, ils ont improvisé et ils ont dominé leur sujet. Les élus préférés des Français incarnent le bon sens près de chez nous. Ils ont su informer et mobiliser les citoyens en premier de corvée, sans directives ni stratégie claire du gouvernement. Quatre maires nous ont ouvert leurs portes pour nous raconter leur quotidien.

« Nous sommes de bons petits soldats, mais il faudrait de temps en temps qu'on nous dise quoi faire », ironise Dominique Santoni, maire d'Apt (11 700 habitants). L'exécutif donne cette mauvaise impression aux maires de refiler le bébé aux élus locaux dès lors qu'une responsabilité pourrait être évoquée devant l'opinion publique ou les tribunaux.

Selon les mots de Jean-Michel Blanquer*, prononcés une semaine avant la réouverture des premiers établissements scolaires, « on a besoin de renforcer à la fois la souveraineté nationale et le pouvoir local (…). On a besoin du représentant de l'Etat comme le directeur d'école, mais aussi du maire (…) et d'initiative à l'échelle locale ». Mais qui porterait le chapeau si un groupe d'enfants venait à être hospitalisés à la suite d'une contamination à l'école ?

Se débrouiller seul

« La question de cette responsabilité pénale qui pourrait peser sur nous, tous les maires y pensent », convient Hervé Chérubini. L'élu en ballotage de Saint-Rémy-de-Provence (9 600 habitants) considère néanmoins que la responsabilité politique reste première. « D'abord, si j'avais été un inquiet, je n'aurais pas pris ce mandat de maire que j'exerce depuis près de 25 ans. Ensuite, l'expérience m'a démontré qu'il vaut mieux apprendre à se débrouiller seul, quel que soit le gouvernement en place. » Et quelles que soient les circonstances : celle d'une crise sanitaire ne laissait rien augurer de bon dans un pays aux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

autorités sanitaires affaiblies.

> **« L'expérience m'a démontré qu'il vaut mieux apprendre à se débrouiller seul, quel que soit le gouvernement en place. » Hervé Chérubini, maire de Saint-Rémy-de-Provence**

L'affaire du 'sang contaminé', suite à la distribution de lots de sang infectés par le virus du Sida sous le gouvernement de Laurent Fabius a laissé des traces dans tous les cabinets ministériels. Celle du Médiator a montré les conditions effarantes d'attribution des autorisations de mise sur le marché comme des indications de prescription des médicaments, sans parler de l'indigence de la veille sanitaire.

Un boulet qui traîne. Son inertie est telle que les maires ont vite pris les choses en mains, ayant acté dès le début de la crise l'incapacité de l'Etat à protéger les Français avec de simples masques en papier. « Nous nous sommes retrouvés dans l'inconnu du confinement. Du jour au lendemain, il a fallu faire face à une situation inédite », décrit Thierry Lagneau, maire de Sorgues (18 300 habitants).

Un nouveau cadre juridique, une logique contradictoire

Quelles initiatives les maires peuvent-ils prendre dans des circonstances si inhabituelles ? Avant, si un panneau de basket tombait par accident dans un collège en provoquant la mort d'un élève, le maire et l'enseignant étaient automatiquement poursuivis pour imprudence, bien que sans lien direct avec les faits :

Depuis juillet 2000, la loi 'Fauchon' institue un régime dérogatoire de responsabilité pénale concernant les élus qui peut seulement être invoquée sous trois conditions : la faute est caractérisée, elle expose autrui à un risque que l'auteur n'ignorait pas, ce risque présente une gravité particulière.

Ce régime vient d'être amendé *in extremis*, le 11 mai, grâce à un accord entre députés et sénateurs pour 'sécuriser' les maires. Il est désormais prévu que la responsabilité doit être appréciée au regard « *des compétences, du pouvoir et des moyens dont disposait l'auteur des faits dans la situation de crise ayant justifié l'état d'urgence sanitaire, ainsi que de la nature de ses missions ou de ses fonctions, notamment en tant qu'autorité locale ou employeur* ». En clair, le texte permet au juge de faire la distinction entre les autorités nationales qui ont décidé la stratégie du 'déconfinement' et les acteurs locaux qui n'en sont que les exécutants.

« Et pourquoi pas un concours de boules ? »

« Pour les écoles, un document gouvernemental précisant les conditions de réouverture de 63 pages a été rédigé. Nous avons eu une semaine pour en prendre connaissance, ingurgiter et restituer aux personnels qui doivent mettre en œuvre » témoigne Hervé Chérubini. « Nous étions, depuis le 16 mars, à cheval entre le devoir de continuité du service public et l'obligation de répondre aux préconisations de l'Etat. Cette logique contradictoire nous a conduits à mettre en place une cellule de crise et un plan de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

continuité de l'activité avec un tiers de nos agents présents sur le terrain et une population avide d'informations » précise t-il.

> **« Du jour au lendemain, il a fallu faire face à une situation inédite. » Thierry Lagneau, maire de Sorgues**

Le prochain défi sera l'adoption du budget primitif de la commune « avec cette difficulté supplémentaire que l'on dit aux gens de ne pas se réunir à plus de 10 personnes et à 15 par classe, mais que l'on pourrait autoriser les conseils municipaux à le faire. Je ne vois vraiment pas comment organiser un conseil avec nos 33 élus sans qu'on vienne aussitôt me demander pourquoi ne pas faire un concours de boules de suite après ? ». Même si les maires ne sont pas dépourvus d'humour, ni d'expérience – depuis 2004, le maire joue un rôle majeur lorsque des événements de sécurité civile engagent une gestion de crise – ils restent confrontés en permanence au principe de réalité face aux annonces de l'Etat.

« Chacun fait ce qu'il peut, les bonnes volontés ne manquent pas – loin de là – mais à vrai dire tout est un casse–tête. Il y a une foule de problèmes du quotidien que l'on a du mal à régler, faute d'informations ou de directives claires. 'On vous en dira plus dès que l'on en saura davantage', voilà ce à quoi nous sommes tous confrontés. Pour l'ouverture des écoles, par exemple, il a d'abord été question de n'ouvrir que 3 classes, puis toutes les classes maternelles et élémentaires. Puis on est revenu au premier scénario. Mais le travail des équipes consiste la plupart du temps à faire du sur-mesure, et sans attendre », observe Dominique Santoni. « Comment adapter le service de cantine quand on ne sait pas combien d'enfants se présenteront le matin à l'école ? Nous avons opté pour des plateaux repas que l'on peut conserver du jour au lendemain pour pouvoir étaler la distribution, le cas échéant ».

L'exemple aptésien de gestion de crise

Dès le début de l'épidémie, Apt a activé son plan communal de sauvegarde. « Cette petite avance de deux semaines a permis de passer en revue l'ensemble des domaines relevant de la commune : gestion, continuité de service à la population, affaires scolaires, sociales, entretien, nettoiement, préparation de listes de volontaires, identification des personnes âgées, isolées et vulnérables, mesures de prévention, etc. Nous avons fait l'inventaire de nos stocks et partagé nos ressources, donné 10 000 masques à l'hôpital et 4 000 aux médecins de ville et aux infirmiers ». En pratique, l'équipe municipale se réunit toutes les semaines et garde le contact par internet et téléphone. L'hôpital, réorganisé aux premières heures de la crise, a doublé le nombre de lits pouvant accueillir des patients. « Nous avons aussi réfléchi avec l'hôpital à une structure d'accueil pour ceux qui présentent un risque de contagion pour leur famille, ayant eu une petite dizaine de retours à domicile de patients atteints du Covid-19 », ajoute Dominique Santoni. « Nous avons enrichi le dispositif du Centre communal d'aide sociale (CCAS) par des appels, 2 fois par semaine, à nos aînés pour rompre la solitude, assurer le portage de courses, médicaments ou attestations. Et puis nous avons pu identifier les personnes sans domicile fixe pour les inviter à rejoindre un foyer d'accueil à Cavaillon. J'ai encore des doutes, car il y a beaucoup de questions à traiter, comme la situation des femmes battues que nous voudrions bien pouvoir recevoir dans des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

hôtels. Nous avons peu de demandes, mais je pense que la réalité est plus préoccupante qu'il n'y paraît » avance l'élue.

> **« Nous avons donné 10 000 masques à l'hôpital et 4 000 aux médecins de ville et aux infirmiers. » Dominique Santoni, maire d'Apt**

S'agissant du risque sécuritaire, la police municipale en lien avec la gendarmerie et le Psig (Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie) de Saint-Saturnin-lès-Apt a procédé à plus de 8 000 contrôles (17 mars à fin avril) aboutissant à 125 verbalisations, dont celle des propriétaires récidivistes du célèbre 'lapin aptésien' ayant fait la 'Une' de la presse nationale, pris comme bouclier animal pour tenter de légitimer des promenades proscrites en centre-ville…

« Cela s'est plutôt bien passé », confirme Hervé Chérubini. A Saint-Rémy, phare des Alpilles, 12 000 contrôles pour 1 à 2% de verbalisation. « Le TGV a fonctionné à plein régime jusqu'au 16 mars pour ceux qui ont des résidences secondaires. Au-delà, certains ont choisi d'intégrer l'amende à leur venue illégale. D'autres ont bravé l'interdiction préfectorale visant les locations de vacances, je ne suis pas naïf. Mais, au total, c'est un phénomène marginal ».

Comment ont-ils géré l'urgence au-delà des compétences ?

Depuis le début de la crise, les communes et les intercommunalités apportent des réponses aux besoins des habitants, y compris en participant financièrement à des décisions prises par l'Etat, au-delà même de leur champ de compétences. C'est notamment le cas pour les masques. « On ignore qui va payer, mais ce n'est pas neutre », souligne Dominique Santoni. Depuis le 15 mai, la mairie distribue sur demande et sur rendez-vous des masques agréés Afnor (Association française de normalisation), lavables 30 fois, et efficaces pendant 1 mois. Ils ont coûté 2,80 € l'unité.

Encore faut-il qu'ils parviennent à destination. S'improviser logisticien pour identifier des fournisseurs fiables qui livrent des masques à prix raisonnable n'est pas chose facile. Libres de lancer leurs propres importations de masques depuis le 21 mars, les collectivités ont fait l'objet de réquisitions de l'Etat, comme à Sorgues qui y a perdu ses kits complets de protection. « Je comprends, vu l'état d'urgence du moment », assure Thierry Lagneau. Le maire s'attarde plutôt sur la cohésion locale. « Notre chance, c'est la générosité des habitants et l'imagination qui nous ont permis de fabriquer près de 7 000 masques en textile lavables 'made in Sorgues' (Ndlr : 1 000 à la Tour d'Aigues). Nous avons trouvé et sommes allés chercher à Clermont-Ferrand 9 kilomètres d'élastique pour lancer notre production. Nous refusions d'être confrontés à une situation de pénurie. En 15 jours, ce sont 200 personnes qui se sont portées volontaires pour coudre des masques à la main dans la salle des fêtes transformée en atelier », se félicite l'élu dont l'épouse, infirmière libérale, a participé à l'opération. Les élus ont ensuite fait du porte-à-porte pour distribuer à la population. « Nous avons vécu des moments très sympas, malgré ce contexte car nous avons aussi eu la chance d'avoir notre maison de retraite (Aimé Petre) qui a très bien géré la situation ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

« La vraie question c'est d'aider des gens qui cherchent des solutions. » Jean-François Lovisolo, maire de La Tour d'Aigues

La fonction sera-t-elle revalorisée dans 'le monde d'après' ?

« Après la réouverture des écoles, l'autre grande préoccupation des maires est de savoir comment il sera possible de se réorganiser car nous allons vivre dans ce département une saison touristique catastrophique ». Elu du premier tour des municipales du 15 mars, Jean-François Lovisolo, maire de la Tour d'Aigues et président de l'Association des maires de Vaucluse (AMV) a annoncé que sa première décision sera de faire voter l'annulation de la redevance d'occupation du domaine public pour les cafés, restaurants et commerces de vente à emporter. « Ils ont tenu jusqu'à présent avec des reports de charge, étalement de dettes, mais ça ne suffit pas car faut faire rentrer de l'argent dans les caisses ! La vraie question c'est d'aider des gens qui cherchent des solutions. Personne n'a jamais réussi à marcher sans avoir essayé de le faire. Alors on tâtonne et ça ressemble souvent à un match de l'équipe de France : tout le monde à un avis et forcement le bon. Face aux pertes de boulot et de chiffre, il me paraît cependant clair que nous devrons organiser une solidarité au plan local même si nous n'avons plus la compétence pour verser des aides économiques directes. On ne peut pas tout attendre de la région ou des intercommunalités. Beaucoup de maires devront d'ailleurs abandonner ou différer, pour 4 ou 5 ans, des projets d'investissement afin de faire face aux dépenses imprévues qui ont été ou seront engagées. »

Une chose est sûre : l'Etat a tout intérêt à se concilier les bonnes grâces des élus préférés des Français pour gérer la crise sociale qui l'attend. « Je voudrais saluer ces gens qui souffrent, confinés dans des logements dégueulasses. Faudra-t-il attendre une nouvelle rue d'Aubagne pour que l'on puisse, enfin, autoriser les maires à lancer des procédures pour fermer ces logements insalubres que l'Etat finance à travers les caisses d'allocations familiales ? ». Des réunions sont prévues sur le sujet avec les représentants de l'Etat, mais pas avant septembre ou octobre, s'indigne Jean-François Lovisolo. Les maires semblent encore avoir un train d'avance en attendant que leur fonction soit revalorisée dans le monde d'après.

Hervé Tusseau

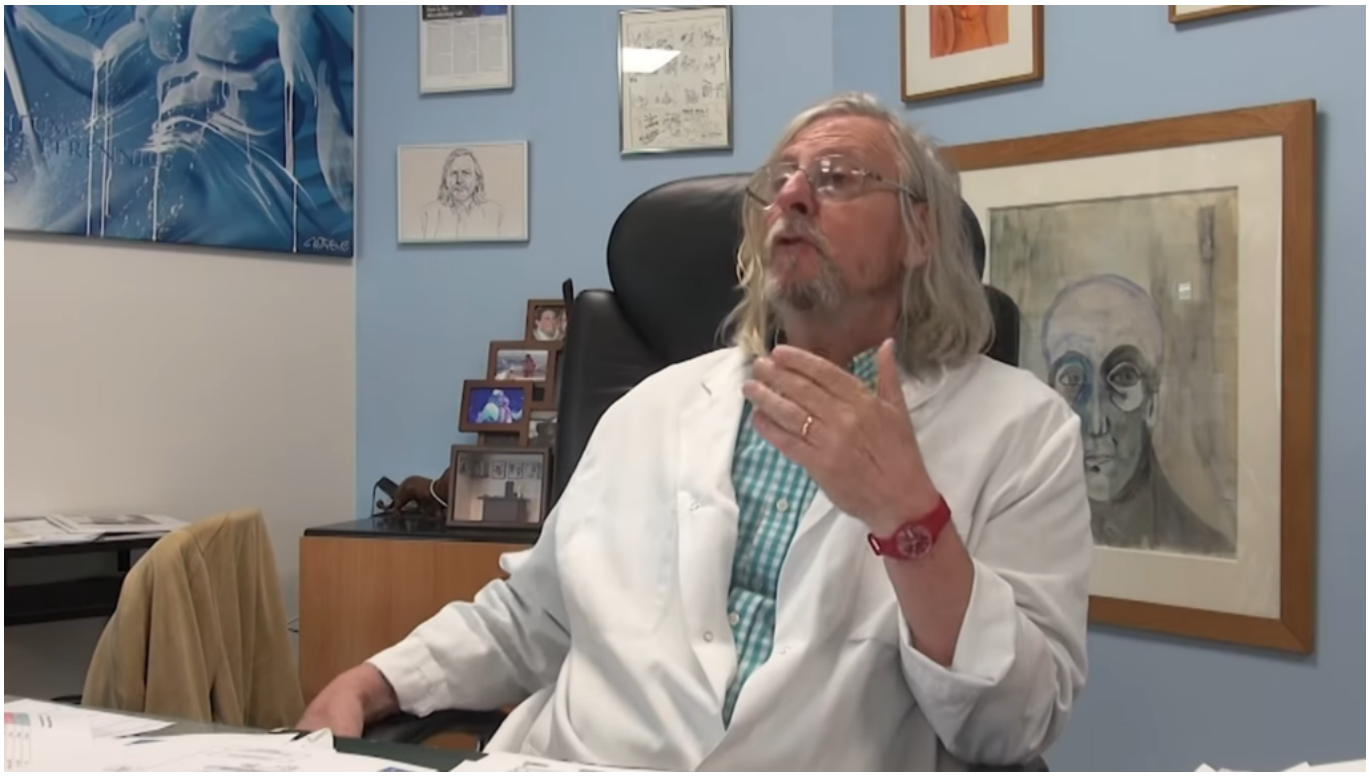
**(Le Figaro, 3 mai)*

À lire également "Commerce local : les maires interpellent le président de la République"

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

(vidéo) Didier Raoult : « Je ne sais pas si l'hydroxychloroquine tue ailleurs dans le monde, mais ici elle sauve beaucoup de gens. »



Si directeur de l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) de Marseille confirme que l'épidémie est en train de se terminer et qu'il y a de moins en moins de patient, il rappelle également que ses équipes viennent de clore une « première très grande étude avec plus de 3 600 patients. Cela nous permet d'avoir une vision assez claire de ce qui se passe. Chez nous, la plupart des gens ont été traités dans le cadre de l'association *hydroxychloroquine* et azithromycine. Dans ce groupe, la mortalité est de 0,5 %. C'est-à-dire la plus basse au monde. Alors, je ne sais pas si l'*hydroxychloroquine tue ailleurs dans le monde, mais ici elle sauve beaucoup de gens.* »

« Nous savons maintenant pourquoi les enfants ne sont pas atteints. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Contestant les résultats de cette étude « foireuse » *se contentant de compiler des bases de données (big data) plus ou moins fiable d'hôpitaux à travers le monde, Didier Raoult reste sûr de son fait.* « Ce qui est rapporté est déformé de telle manière que cela n'a plus rien à voir avec la réalité observable. Je ne vais pas changer d'avis parce qu'il y a des gens qui disent 'Ecoutez, nous qui n'avons pas vu de malades, on vous dit ce qui s'est passé alors que vous, qui avez vu des malades, vous ne savez pas ce qui s'est passé'. Je n'arrive pas à le croire ! » « Le temps fera le tri de toute les polémiques, mais nous ne sommes pas très inquiets de tout cela, » conclu-t-il

Au-delà de ces querelles de chiffres, le scientifique insiste surtout sur le fait que « nous avons fait plus de 130 000 tests, diagnostiqués près de 5 000 cas, dont beaucoup ont été soigné ici. Au final, nous avons fait ce qui nous semblait être notre devoir, c'est-à-dire sauver les gens. »

Il affirme également savoir maintenant pourquoi les enfants ne sont pas atteints. Des résultats qu'il présentera la semaine prochaine.

« Nous savons aussi que certaines choses qui avaient été sous-estimé, comme le zinc, jouent un rôle dans la sévérité de la maladie. Des personnes qui ont une pathologie sévère ont des taux de zinc beaucoup plus bas que les autres. On sait aussi que des gens peuvent être très malades avec des lésions qui sont visible au scanner alors qu'ils ne sont même pas essoufflés. Cela pose des questions sur la stratégie à avoir avec une maladie nouvelle ayant sa propre histoire. »

Revenant sur le débat concernant l'*hydroxychloroquine, il insiste : « l*e problème de fond, c'est de savoir s'il faut détruire tous les vieux médicaments qui marchent depuis des décennies sans problèmes majeurs pour les remplacer par des nouveaux médicament qui ne sont plus utiles mais qui coûtent un prix fou. »

Reprise des permanences gratuites d'avocats dans le Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Avec le déconfinement, l'ensemble des lieux d'accès au droit rouvrent progressivement leurs portes au public. Les avocats des Barreaux d'Avignon et de Carpentras ainsi que les juristes d'associations spécialisées donnent à nouveau des consultations juridiques gratuites sur rendez-vous dans les points et relais d'accès au droit du département de Vaucluse. Pour prendre rendez-vous, il suffit d'appeler le point ou relais le plus proche de son domicile. Les personnes ayant pris rendez-vous doivent impérativement se présenter seules.

Contact = Cdad.vaucluse@justice.fr – www.facebook.com/CDADVaucluse

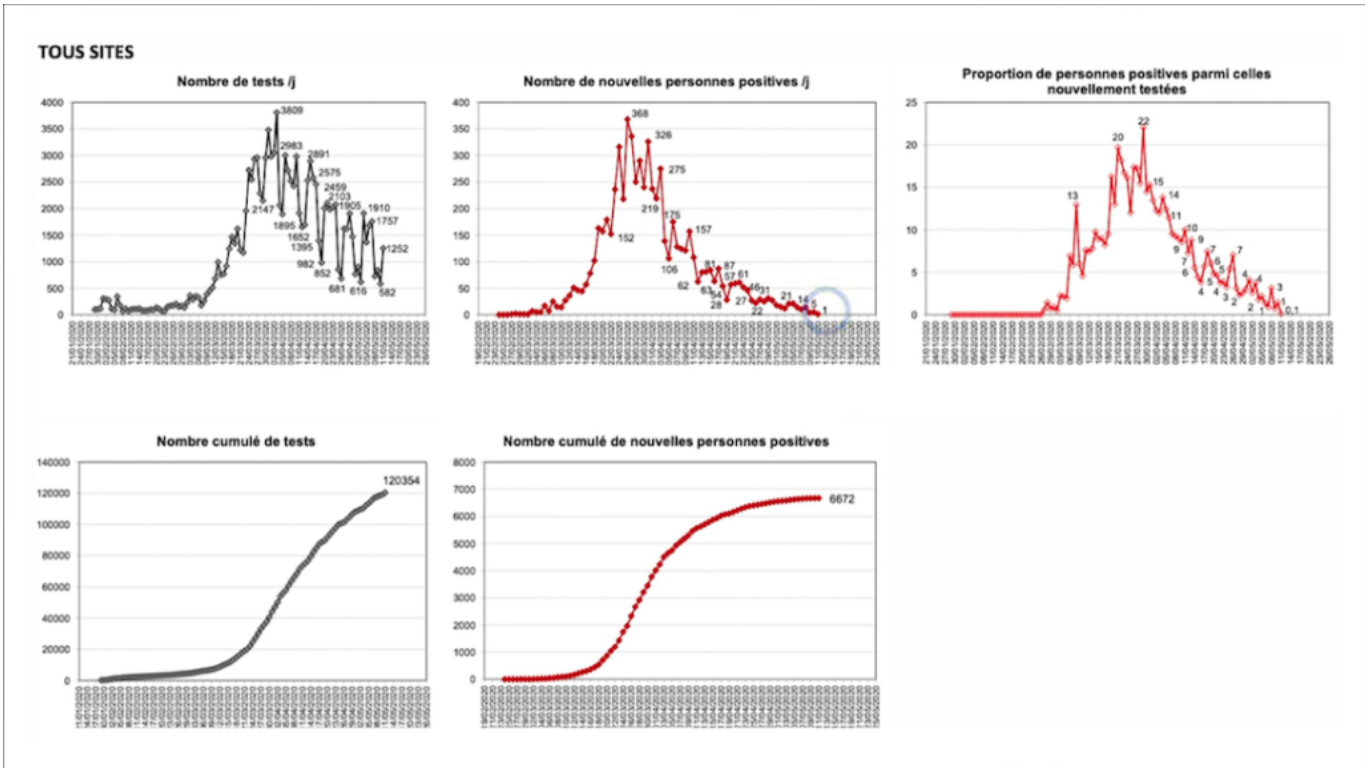
Site internet : http://informations-publiques.fr/actu/cdad84/

La liste des lieux d'accès au Droit : http://informations-publiques.fr/actu/cdad84/files/PAD-A-Jour.png

Didier Raoult : « 1 seul cas détecté à Marseille » (vidéo)

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Dans son dernier bulletin d'information scientifique, le professeur Didier Raoult dresse un nouveau point sur l'état de l'épidémie de Covid-19 en France et à Marseille.

« Ici l'épidémie est en train de disparaître avec 1 seul cas sur 1 252 personnes testées hier », annonce le directeur de l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) de Marseille. Dans la cité phocéenne, Didier Raoult estime également que le fait d'avoir dépisté et traité en masse, afin de limiter le portage viral des patients, a permis à la ville d'afficher une durée de 'crise' moitié moindre que ce que l'on peut constater dans la plupart des pays.

> « On ne peut pas dire dans une épidémie : 'on ne soigne pas les gens' »

« On constate que de partout les choses sont en train de s'arrêter, poursuit-il. Qu'ils s'agissent des cas détectés, des cas hospitalisés et des cas en réanimation. Pour les morts, ce sera un peu plus long. Malheureusement on va encore en voir apparaître car il a y encore des cas en réanimation. Mais on voit que cette épisode est en train de se résoudre et que nulle part il y a de 2e vague. Il y aura quelques cas sporadiques qui apparaîtront, ici ou là, si quelqu'un est hyper contagieux. Il y aura quelques cas autour de lui mais cela ne traduira plus une dynamique épidémique. L'épidémie est en train de se terminer »

Le patron de l'IHU parle également de « ce virus qu'on ne connaissait pas jusqu'alors » mais explique qu'il ne faut pas céder à la peur avec des comportements qui emportent tout, y compris les grands

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

principes de la médecine : à savoir « soigner les gens ». « Il ne faut pas les laisser à la maison », insiste-t-il en prenant l'exemple de l'Islande et de la Suède qui ont soigné les gens même s'ils n'avaient pas le médicament précis pour les traiter. « Au final, ils allaient mieux. »

> « La grande leçon c'est que pour les nouvelles maladies il faut être rapide, il faut être organisé et il faut avoir l'esprit ouvert. »

Il regrette également que les résultats des grands essais thérapeutiques et des études scientifiques soient connus quand il n'y aura plus de malade.

Par ailleurs, pour le professeur Raoult, l'Hydroxychloroquine a fait, sans conteste, la preuve de son efficacité par rapport aux 2 autres médicaments envisagés dans le traitement de cette pandémie.

Enfin, cette crise doit, à ses yeux, permettre de mener une réflexion sur l'organisation médicale en France. « La grande leçon c'est que pour les nouvelles maladies il faut être rapide, il faut être organisé et il faut avoir l'esprit ouvert. »